



FRASER MILNER CASGRAIN s.r.l.

PAR COURRIEL

Le 4 octobre 2004

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

575, rue Saint-Amable

Bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Pipelines Trans-Nord Inc.
Augmentation de la capacité de l'oléoduc dans le secteur du parc d'Oka**

Monsieur/Madame,

Notre cliente, Petro-Canada, nous a donné mandat de vous transmettre le présent mémoire au soutien de la demande de Pipelines Trans-Nord Inc. d'augmenter la capacité de son oléoduc dans le secteur du parc d'Oka.

La présente vise à vous faire part de l'appui ferme de Petro-Canada relativement à la proposition de Pipelines Trans-Nord Inc. (« Trans-Nord ») d'accroître son réseau de pipelines entre Montréal et Farran's Point, en Ontario, et d'inverser le sens de l'écoulement dans son pipeline entre Toronto et Farran's Point (le « projet d'accroissement et d'inversion »). Petro-Canada est de plus en faveur de la proposition de Trans-Nord de réacheminer un tronçon de son pipeline dans le parc d'Oka de manière à ce que celui-ci suive un corridor moins risqué pour l'environnement.

Pour éviter de répéter les mêmes arguments et établir le contexte, Petro-Canada joint à la présente une copie de la preuve directe écrite que ses dirigeants ont déposée et soutenue au cours d'une audience publique tenue par l'Office national de l'énergie en juin 2003. Cette preuve expose les motifs qui ont poussé Petro-Canada à demander à Trans-Nord d'accroître son réseau de transport et d'en inverser le sens de l'écoulement entre Montréal et Toronto.

En bref, le projet d'accroissement et d'inversion de Trans-Nord est essentiel pour que les produits raffinés en provenance du Québec ou transitant par cette province approvisionnent les marchés de ces produits dans la vallée de l'Outaouais et le sud de l'Ontario. Ce projet comporte des avantages indéniables pour le Québec, dont les intérêts dans le secteur du raffinage remontent à loin.

À l'heure actuelle, Petro-Canada exploite deux raffineries dans l'est du Canada : une à Oakville, en Ontario, et l'autre, à Montréal.

#1085148.1

1, Place Ville Marie Bureau 3900 Montréal QC Canada H3B 4M7 Téléphone (514) 878-8800 Télécopieur (514) 866-2241 www.fmc-law.com

AVOCATS

Montréal Ottawa Toronto Edmonton Calgary Vancouver New York

Compte tenu des changements imminents qui seront apportés aux exigences relatives au soufre dans le carburant au Canada (qui doivent entrer en vigueur en janvier 2005), Petro-Canada a réalisé des études exhaustives en vue de trouver le moyen de remplir ces nouvelles exigences. Un certain nombre de décisions commerciales ont été prises, parmi lesquelles le réinvestissement dans la raffinerie de Petro-Canada située à Montréal en vue de décongestionner les installations existantes et de planifier l'accroissement de la capacité.

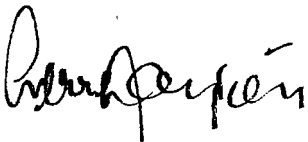
L'installation de Petro-Canada à Oakville n'est pas en mesure de produire de façon soutenue le carburant à basse teneur en soufre qui sera obligatoire dès l'an prochain. De plus, cette installation ne peut être modernisée de façon rentable. Une décision difficile a été prise, soit mettre fin aux activités de raffinage à Oakville et convertir l'installation en terminal.

Pour procéder à ces changements, il était essentiel d'accroître la capacité du pipeline entre Montréal et Toronto. Trans-Nord a convenu de fournir la capacité nécessaire grâce à son projet d'accroissement et d'inversion. La construction du projet, qui a été approuvé l'an dernier par l'Office national de l'énergie, est en cours. Les autres moyens de transport des produits (par bateau, par train et par camion) sont coûteux et le transport par pipeline est largement reconnu comme le moyen le plus sécuritaire sur le plan de l'environnement et de la sécurité publique.

Si le réacheminement projeté dans le parc d'Oka n'est pas approuvé et construit, la capacité du réseau de Trans-Nord sera insuffisante pour remplir les besoins en pétrole de l'Ontario. Il n'est pas certain qu'il existe d'autres solutions. Petro-Canada est convaincue que le processus d'approbation environnementale sera favorable au projet de Trans-Nord, étant donné qu'il permettra de réaliser deux objectifs environnementaux clés : la réduction de la teneur en soufre des carburants et le réacheminement du pipeline à un emplacement plus sûr dans le parc d'Oka.

En conclusion, Petro-Canada appuie entièrement la proposition de Trans-Nord et demande l'approbation de celle-ci le plus rapidement possible.

FRASER MILNER CASGRAIN S.E.N.C.R.L.



Pierre Langlois

PL/lm

c.c. M. Mario Bouchard, **MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES**
M. Jim Lang, **PIPELINES TRANS-NORD INC.**
M. Louis Germain, **MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT**